

1. IDENTITÉ DU BÂTIMENT

nom usuel : La Résidence de France
variante : îlot 65, parcelle IF 12
numéro et nom de la rue : boulevard Clémenceau, rue de la Mailleraye, rue Augustin
Normand, rue Frédérick Lemaître
ville : Le Havre **code :** 76600
pays : France

PROPRIÉTAIRE ACTUEL

nom : Copropriétés.
adresse : Syndic de la Résidence de France 12, rue Frédérick Lemaître 76600
Le Havre
téléphone :

ÉTAT DE LA PROTECTION

type : Périmètre du centre reconstruit inscrit sur la liste du Patrimoine
mondial de l'Unesco.
date : 2005
type : Site patrimonial remarquable (SPR), catégorie 7 (bâti d'intérêt
architectural postérieur à la Reconstruction).
date : 2016

ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

nom : Mairie du Havre
adresse : 15-17, place de l'Hôtel de Ville, CS 40051 - 76084 Le Havre Cedex
téléphone : 02 35 19 45 45

2. HISTOIRE DU BÂTIMENT

commande :

D'importance stratégique encore après-guerre, le secteur industriel Augustin Normand, qui a accueilli pendant un siècle et demi les chantiers de construction navale, n'a pas été touché par le plan Perret. Pourtant sa reconversion en secteur résidentiel avait été prévue dans le plan d'urbanisme des urbanistes en chef de la région havraise Félix Brunau (nommé en 1941, présente son plan en 1945) puis Henri Bahrmann (à partir de juillet 1946). Mais elle s'était heurtée à l'opposition du Port Autonome qui revendiquait un droit de regard sur ce secteur comme sur celui du Front de mer sud. Ce n'est qu'avec le remembrement des chantiers navals au niveau national, que ce terrain de plus de 5,5 hectares situé sur le front de mer a été libéré.

Le 4 octobre 1963, Gilbert-Léopold Langer, directeur de la Société civile immobilière Havraise Immobilière achète cette vaste parcelle qui s'étend sur 300 mètres en face de l'entrée du port, en bordure du port des yachts, avec une vue dégagée à l'arrière sur le quartier de l'église Saint-Joseph. Le programme comprend environ 1000 logements, un centre commercial, une école et un parking de 1000 places. Le commanditaire engage Jacques Lamy, architecte havrais, ainsi qu'un grand nom de l'architecture internationale, Georges Candilis.

Après avoir sérieusement étudié une composition en blocs plus proche de Perret, Candilis et Lamy mettent au point une composition hexagonale dont ils dessinent le plan masse. Mais leur projet

rencontre maints obstacles administratifs : tout d'abord le refus de la Direction départementale de l'architecture, puis la violente opposition de l'Association des Amis d'Auguste Perret auprès de la Direction de l'Architecture, à Paris. Au sein de la commission chargée de délibérer sur ce projet, Jacques Poirrier et Jacques Tournant critiquent la fracture avec les rythmes de Perret et dénoncent une trop forte densité de logement à l'hectare. Le conflit est désamorcé lorsque les architectes acceptent de retirer deux étages sur les 14 prévus pour la partie centrale. D'ailleurs, Jacques Lamy lui-même avait également émis des réserves devant la volonté de Candilis de construire des immeubles aussi hauts que les tours de la Porte Océane. Après deux ans de pourparlers, les architectes parviennent à faire accepter un système tenant compte du Plan Perret tout en exprimant de nouveaux modes de vie. La collaboration positive entre Candilis et Lamy permet de mener à bien le chantier.

Cette opération est l'une des plus importantes de la SFGI (Société Française Générale Immobilière), qui s'occupe de la vente des appartements, durant cette période. Entreprise en 1966, l'opération ne sera achevée qu'en 1987. Un seul permis de construire a été déposé pour les six tranches de travaux. Une équipe du cabinet Candilis vient travailler chez Jacques Lamy pour les plans de la première tranche, puis l'opération tout entière est confiée à l'architecte havrais. Certains équipements, qui auraient perturbé le calme de la résidence, ont été abandonnés : les terrains de tennis, l'hôtel et le centre commercial.

architecte :	Georges Candilis (1913-1995)
autres architectes et intervenants :	Jacques Lamy (1917-2007)
ingénieurs :	D. Blunat (ingénieur, étude de base pour l'installation du chauffage) ; Henri Piot (ingénieur-conseil)
contractants :	1 ^{ère} tranche : Thireau-Morel, Dervillé, B. et V. Patrizio, Schwartz Haumont, Joignant Gilles et Quartier, Gaquerel et Binet, Hébert, Prévost, Ascinter, Loisel, SNM et Société Neuchatelloise, Marrot, SAP et Charpentier, A. Dodin (entrepreneur en béton armé) ; Payet, Pluchet et Gaquerel (installation chauffage) ; Société de contrôle technique et d'expertise de la construction (bureau de contrôle SOCOTEC). Équipement des cuisines Bruynzeel ; équipement salles de bains et sanitaires par Ideal Standard et Jacob Delafon ; électricité : appareillage Arnould type Europa.

CHRONOLOGIE

date du concours :	
date de la commande :	1963
période de conception :	1 ^{ère} tranche 1963-1965 ; 2 ^{ème} tranche 1969-1970 ; 3 ^{ème} tranche 1981
durée du chantier :	début : 1 ^{ère} tranche septembre 1966, 2 ^{ème} tranche septembre 1971 fin : 1 ^{ère} tranche le 21 avril 1967, 2 ^{ème} tranche février 1973 puis les autres tranches s'échelonnent jusqu'en 1987.
inauguration :	12 novembre 1968, emménagement des premiers habitants.

ÉTAT ACTUEL DU BÂTIMENT

usage :	1089 logements, un parking de 1000 places, quelques bureaux au rez-de-chaussée.
état :	Bon état général.

résumé des restaurations et travaux avec les dates :

- Remplacement progressif des garde-corps en altuglas fumé des balcons par du verre clair, ce qui perturbe les lignes des divers corps de bâtiment.
- Remplacement régulier (par les propriétaires privés) des menuiseries baies vitrées en aluminium anodisé argent comme à l'origine avec de meilleures performances énergétiques (modèle unique intégré au règlement intérieur de la copropriété) par l'entreprise Isaac Menuiseries au Havre. Stores ban blanc et bleu changés selon le modèle. Occultation blanche et bleue des balcons autorisée.
- Depuis 2010 : Ravalements réguliers des différentes tranches.
- Depuis 2013 : Réfection progressive de l'étanchéité des toitures.
- À partir de 2022 : Isolation progressive des toitures avec végétalisation des plus basses.

3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

archives écrites, correspondance, dessins, photographies, etc. :

- Archives municipales de la ville du Havre :
http://avenio.lehavre.fr/4DCGI/Web_IndexLanceRech_EDIFICES_1315/ILUMP16759
Permis de construire PC 350-65.
FC Q4 28-5 (correspondance avec la Société Française Générale Immobilière, 1966-1969).
dossier documentaire quartier du Perrey 45/3.2.
Fonds Jacques Lamy 172W et 176W.
- Centre d'archives d'architecture contemporaine de la Cité de l'architecture et du patrimoine :
<https://archiwebture.citedelarchitecture.fr>
Fonds Georges Candilis 236 Ifa :
201/4 croquis de la façade
12/4 études et avant-projet, mars 1963 - avril 1965
12/5 dossier de demande de permis de Construire, mai 1965
358/1 plans techniques 1^{ère} tranche, 1966
358/2 dossier d'exécution 1^{ère} tranche, 1966-1967
358/3 exécution et notes d'honoraires 1^{ère} tranche, 1966-1970
358/4 contrat d'architecte, planning des dépenses, rapport des architectes 1968, correspondance octobre 1963 - février 1970
358/5 étude proposition d'hôtel *Holiday Inn of America*, 1969
358/6 documentation pour *L'Architecture d'aujourd'hui* n°130
358/7 plaquette publicitaire de la Société immobilière de vente des appartements
360/1 dossier d'exécution du bâtiment 20, 1^{ère} tranche 1966-1967
360/2 dossier d'exécution des bâtiments 20 à 26, 1^{ère} tranche 1966-1967
360/3 dossier d'exécution de la 2^{ème} tranche, études 1969, comptes rendus préparation 1970
606/4 photographies de dessins, photomontages, maquettes, site vierge et abords, extérieurs de la réalisation
643/5 vues aériennes du Havre, 1963
643/6 vues de la maquette d'étude d'assemblages de logements
- Base Mérimée : notice IA00130379 « Usine de construction navale dite Chantiers Augustin Normand ».

autres sources, films, vidéos, etc. :

principales publications (ordre chronologique) :

- Joedicke (Jürgen), *Candilis Josic Woods : une décennie d'architecture et d'urbanisme*, Paris, Eyrolles, 1968.
Candilis (Georges), *Recherches sur l'architecture des loisirs*, Paris, Eyrolles, 1973.

- Coll., *La Ville moderne en Europe, visions urbaines d'artistes et d'architectes 1870-1996*, catalogue d'exposition, Tokyo, Museum of Contemporary Art, 1996.
- Abram (Joseph), *Le Havre, la ville reconstruite par Auguste Perret*, dossier Unesco, proposition d'inscription du centre-ville sur la liste du patrimoine mondial, Le Havre, 2005.
- Candilis (Georges), *Bâtir la vie, un architecte témoin de son temps*, Paris, Stock, 1977, réédition InFolio 2012.
- Saunier (Frédéric), « L'architecture portuaire au Havre dans les années 1960 », Monnier (Gérard) et Klein (Richard) dir., *Les Années ZUP, architectures de la croissance, 1960-1973*, Paris, Picard, 2002.
- Chaljub (Bénédicte), *Candilis, Josic & Woods*, collection Carnet d'architectes, Paris, éditions du Patrimoine, 2010.
- Gruet (Stéphane) et Papillaut (Rémi), *Le Mirail, mémoire d'une ville*, Toulouse, Poësis, 2020.

articles

Sur la Résidence de France :

- « Terrains réservés à la construction », *Le Havre Libre* 20 septembre 1963, p. 1 et 16.
- « Plan et programme de 875 appartements », *Le Havre Libre* 17 décembre 1964, p. 9.
- « Les amis d'Auguste Perret contre le projet de construction à l'emplacement des chantiers Augustin Normand », *Le Havre Libre* 29 juillet 1965, maquette, p. 3.
- « Démolition de chantiers Augustin Normand », *Le Havre Libre* 30 août 1965, p. 5.
- « La 1^{ère} tranche démarre au printemps », *Le Havre Libre* 17 novembre 1965, p. 8.
- « Pose de la 1^{ère} pierre », *Le Havre Libre* 25 juin 1966, p. 12.
- « Immeuble de Candilis au Havre », *L'Architecture d' Aujourd'hui* n°130, février-mars 1967, p. 68.
- « La 1^{ère} tranche de la Résidence de France », *Le Havre Libre* 26 octobre 1967, p. 3.
- « Livraison de 1^{ers} appartements de la Résidence de France », *Le Havre Libre* 9 octobre 1968, p. 5.
- « Entretien avec Candilis », *Le Havre Libre* 14 novembre 1968, p. 3 et 5.
- « Invités par Candilis, des architectes iraniens présents à l'inauguration de la 2^{ème} tranche de la Résidence de France », *Le Havre Libre* 24 février 1973, p. 3.
- « La 2^{ème} tranche de la Résidence de France », *Le Havre Libre* 28 février 1973, p. 3.
- « Le front de mer a mis 20 ans pour changer totalement de visage », *Le Havre Libre* 10-11-12 avril 1982, p. 3.
- « La Résidence de France : une ville en bord de ville », *Le Havre Libre* 10 août 1994, p. 6.

Sur et par Candilis (Georges) :

- « L'esprit du plan masse de l'habitat », *L'Architecture d' Aujourd'hui* n°57, 1954, p. 1.
- « Recherches d'architecture », *L'Architecture d' Aujourd'hui* n°115, , juin-juillet 1964, p. 14.
- « Problèmes d'urbanisme », *L'Architecture d' Aujourd'hui* n°118, « Construire l'avenir », décembre 1964 - janvier 1965, p. 33.
- « 1965 évolution ou révolution », *L'Architecture d' Aujourd'hui* n°119, mars 1965, p. 12.
- « Le problème du groupement des logements », *L'Architecture d' Aujourd'hui* n°120, avril-mai 1965, p. 10.
- « Habitat, le fond du problème », *L'Architecture d' Aujourd'hui* n°130, février-mars 1967, p. 1.
- « À la recherche de l'espace », *L'Architecture d' Aujourd'hui* n°132, Juin-juillet 1967, p. 2.

4. DESCRIPTION DU BÂTIMENT

La Résidence de France se présente comme un imposant bâtiment à multiples ramifications. Tel un assemblage de branches qui dessinent des angles à 120 degrés, les tranches successives sont venues se greffer dans le prolongement de la première qui formait un Y ouvert au sud. Son implantation sur le terrain permet de varier les expositions des appartements, généralement à double orientation. Les façades presque entièrement vitrées offrent aux habitants un panorama sur la mer, le port de plaisance et l'avant-port, l'église Saint-Joseph et les hauteurs de la ville. Les différentes fractions de l'immeuble, de hauteurs variées (quatre, six, huit, dix ou douze étages), reposent sur un unique sous-sol. Ces corps de bâtiment sont établis sur une trame hexagonale qui ménage de grands espaces libres bien abrités du vent et plantés, atténue les vis-à-vis et les ombres portées. Cette composition, dont la hauteur diminue

progressivement en s'éloignant du cœur du terrain, facilite la transition d'échelle entre la Résidence et les immeubles alentour beaucoup plus bas.

Le gros œuvre est formé par des planchers en dalle pleine de 14 centimètres d'épaisseur. Ces planchers ne prennent pas appui sur les façades mais sur les murs de refend transversaux en béton armé, libérant ainsi des façades vitrées. Les parties pleines des façades sont en panneaux de travertin.

Les entrées des immeubles s'ouvrent en transparence sur les jardins. Dans ces parties communes, les emmarchements et les sols sont en dalles de pierre de Beaucueil et les revêtements muraux en dalles de travertin et en marbre.

Le plan a été étudié en vue de séparer clairement les fonctions : au centre du bâtiment, large de 14,70 mètres sans les balcons, sont situés les équipements et services communs et privés (escaliers, ascenseurs, entrées, sanitaires et rangements), laissant ainsi les pièces d'habitation en façade. Les nœuds triangulaires qui articulent les angles des bâtiments contiennent des circulations verticales (ascenseurs, monte-charges) et des chambres de bonne. Au septième étage, une rue intérieure courant le long de la façade de l'immeuble dessert directement des studios.

Les appartements possèdent une à cinq pièces, ce qui correspond à des surfaces de 22 à 123 mètres carrés. Leur hauteur sous plafond est de 2,55 mètres. Les larges baies vitrées coulissantes ouvrent à tous les étages sur des balcons continus de 80 centimètres ou d'1,60 mètre de large. Les menuiseries extérieures sont en aluminium anodisé et les garde-corps en altuglas. Entre les appartements, les balcons sont séparés sur toute la hauteur par des vitres opaques. Les balcons en porte-à-faux, surélevés de 30 centimètres par rapport au niveau intérieur des planchers, dégagent de la place pour incorporer les caissons des volets roulants en plastique et le chauffage. En effet, dans les pièces principales, le chauffage collectif est diffusé par des plinthes chauffantes continues le long des baies. Le sol est recouvert d'un parquet mosaïque en chêne dans le salon, les chambres, l'entrée et les dégagements, de tomettes hexagonales en grès teinte terre cuite dans la cuisine et son prolongement en salle à manger.

Les portes palières ont un parement acajou sur leurs deux faces. L'isolation phonique et thermique a été très étudiée. Les appartements sont séparés entre eux par des refends pleins en matériau lourd de 0,18 mètre d'épaisseur et les pièces par des cloisons d'éléments lourds en matériaux de maçonnerie. D'un niveau à l'autre, on trouve la dalle pleine des planchers surmontée d'un lit en panneaux Francisol d'un centimètre et d'un béton maigre grillagé de 4 centimètres. L'isolation thermique des balcons est formée d'un lit de panneaux Francisol, de béton maigre avec étanchéité multicouche et d'une protection lourde gravillonnée. Les parties pleines des façades épaisses de 30 centimètres sont constituées de l'extérieur vers l'intérieur, de travertin, d'un vide d'air, d'un mur épais banché et d'un doublage du même matériau que celui des cloisons.

5. RAISONS JUSTIFIANT LA SÉLECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

1. appréciation technique :

Les architectes ont affronté d'importants problèmes techniques avant même les fondations. En effet, la parcelle de la Résidence repose entièrement sur une nappe phréatique alimentée par les ruissellements d'eau de pluie. Pour les immeubles jusqu'à R+6, les études menées indiquaient que les fondations pouvaient reposer sur un simple radier de béton posé sur un banc de galets. En revanche, pour la partie de 12 étages, il a fallu traverser le banc de galets pour atteindre plus profondément une roche plus stable. À ce niveau-là, les fondations ont été faites sur des puits Benoto.

2. appréciation sociale :

Face à la mer, la Résidence de France a connu un vif succès chez les Havrais. Dès la première tranche de construction, la SFGI a réalisé un appartement témoin qu'elle faisait visiter par groupes de dix personnes tant l'engouement était fort. Il n'a fait que s'accroître avec les tranches suivantes, entraînant une augmentation des prix. Aux yeux de nombreux habitants, la Résidence de France est alors un symbole de luxe, de *standing*, de confort et d'un modernisme très différent de celui de la Reconstruction. Avec ses ascenseurs et les places de parking en sous-sol, elle offre un véritable contrepoint aux immeubles de Perret. La Résidence de France est devenue une icône de l'architecture de la croissance au Havre.

3. appréciation artistique et esthétique :

Candilis faisait partie des fondateurs, avec les Anglais Alison et Peter Smithson et Reyner Banham, de l'*Independent Group* (1952-1955), un groupe de réflexion sur la culture de masse urbaine, cherchant à saisir la réalité sociale tout en conservant une dimension ludique sociologique liée au Pop Art anglais. Avec ses associés Alexis Josic et Shadrach Woods, Georges Candilis s'est battu contre la fixité de composition proposée jusqu'alors par les architectes de grands ensembles. Marquant un intérêt pour la notion de continuité, développée à la Résidence de France, ils cherchèrent à trouver un nouvel équivalent à la structure séculaire du quartier. En 1968, parlant de son travail au Havre, Candilis déclara : « J'entends que mes immeubles construisent l'espace » (*Le Havre Libre*). Mais pour cela, il a conçu un bâtiment qui contraste fortement avec la trame mise au point par Auguste Perret. D'ailleurs, dès sa première visite du Havre, Candilis indiqua sa préférence pour l'immeuble du centre administratif du Port autonome (1955-1964) de Jean Semichon, avec son mur rideau bleu.

4. statut canonique (local, national, international) :

La Résidence de France a été pleinement intégrée dans le périmètre de l'inscription Unesco et reconnue dans le Site Patrimonial Remarquable comme un bâti d'intérêt architectural postérieur à la Reconstruction menée par l'Atelier Perret, au même titre que la passerelle du bassin du Commerce (1967-1969) de Guillaume Gillet et la Maison de la culture (1972-1982) d'Oscar Niemeyer.

5. évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :

Architecte et ingénieur grec, Georges Candilis s'installe en 1947 en France où il intègre l'Atelier de Le Corbusier, avec qui il travaille sur le chantier de la Cité Radieuse à Marseille (1947-1952). Au début des années 1950, il rallie l'Atelier des Bâtitisseurs (ATBAT) Afrique, au Maroc et en Algérie, où il mène des recherches sur les typologies d'habitats avec l'Américain Shadrach Woods, élaborant des structures dans lesquelles des cellules s'assemblent en nappes organisées, horizontales ou verticales. Lors de la préparation du dixième Congrès international d'architecture moderne (CIAM) de 1956, Candilis et Woods, rejoints par le Serbe Alexis Josic, participent à la fondation du groupe Team 10. Son noyau dur sera composé de Jaap Bakema, Aldo van Eyck, Giancarlo De Carlo, Alison et Peter Smithson. Très actifs dans les débats, ils s'écartent des préceptes de la Charte d'Athènes et du modernisme technocratique pour développer des systèmes architecturaux en *cluster* (grappe), *stem* (tige) et *web* (réseau), prenant davantage en compte la dimension humaine. Associés de 1955 à 1963, Candilis, Josic et Woods se consacrent à la conception de logements pour le plus grand nombre (Opération Million), dont l'extension de Bagnols-sur-Cèze (Gard, 1956-1958), la Cité de l'Étoile à Bobigny (Seine-Saint-Denis, 1956-1960). La nouvelle ville de Toulouse-Le Mirail (1961-1975), projet immense de logements et d'équipements en réseau ramifié pour 100 000 habitants, témoigne d'un décalage entre les principes organiques préconisés par les architectes et la réalisation. Le manque de moyens finalement investis dans sa mise en œuvre et la paupérisation de ses habitants ont achevé de stigmatiser ce projet démesuré. Parallèlement aux logements sociaux, le trio construit plusieurs résidences privées dont celles de la rue Mathurin Régnier (1959-1962) et de la rue des Volontaires (1960-1969) dans le 15^e arrondissement de Paris, ou celle du boulevard des Pyrénées à Pau (Pyrénées-Atlantiques, 1960-1966). L'esthétique des façades de la Résidence de France au Havre s'inscrit dans la même veine que celle des résidences des Volontaires et des Pyrénées.

La crise culturelle de la fin des années 1960 et la critique sociologique des grands ensembles qui l'a suivie, ont profondément modifié les préoccupations de certains architectes à la recherche d'une alternative au fonctionnalisme et à l'uniformisation. Plutôt que d'utiliser les formes banalisées des blocs, barres, plots, tours, ils étudient la création d'une continuité urbaine et d'une géométrie des assemblages permettant l'organisation générale des habitations et des équipements. Ces recherches aboutirent au milieu des années 1970 à l'architecture dite proliférante dont Candilis est un représentant majeur.

L'année où il fut engagé au Havre, Candilis a été chargé par le ministère de l'Équipement de superviser l'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon et nommé architecte en chef de l'unité touristique de Leucate-Barcarès (1963-1976). Pour les immeubles du front de mer de Barcarès, Candilis a repris le principe de liaison à trois branches, inspiré par les Smithson, qu'il a également appliqué au Mirail. De même, la Résidence de France prend la forme d'une barre qui se développe linéairement mais en suivant une trame sous-jacente hexagonale qui s'oppose à la structure en grille.

Le but de Candilis consistait avant tout à tenir compte de la croissance qui fait constamment éclater les limites, modifie l'aspect des territoires et la façon de vivre. Le Mirail et la Résidence de France, dans une moindre mesure, sont proches des propositions contemporaines de Peter et Alison Smithson, notamment des logements de Robin Hood Gardens à Londres (1966-1972, démolis en 2017-2018).

6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

1. archives visuelles originales :

RFr_01_RDF_002.jpg
RFr_02_RDF_003.jpg
RFr_03_RDF_004.jpg
RFr_13_IMG_1839.jpg
RFr_14_IMG_1844_2.jpg
RFr_15_IMG_1849.jpg
RFr_16_IMG_1850.jpg
RFr_17_IMG_1851.jpg
RFr_18_IMG_1853.jpg

2. photographies récentes :

RFr_04_P1120526.jpg
RFr_05_P1120530.jpg
RFr_06_P1120532.jpg
RFr_07_IMG_1166.jpg
RFr_08_IMG_1174.jpg
RFr_09_IMG_1175.jpg
RFr_10_IMG_1177.jpg
RFr_11_IMG_1421.jpg
RFr_12_IMG_1423.jpg

Rapporteur : Raphaëlle Saint-Pierre (sous la direction scientifique de Fabienne Chevallier et Joseph Abram, juin 2004 ; actualisation décembre 2021).